

Septembre à Décembre 2025 - n° 66

### Sommaire

Edito .....	p 1
Réserve Naturelle de Saint-Mesmin .....	p 2
Inventaires et expertises biodiversité .....	p 4
Environnement .....	p 10
Vie des groupes bénévoles .....	p 13

## EDITO



Pollution lumineuse sur parking ©Sentinelles de la nuit

**Adhérents, sympathisants, aidez-nous à améliorer la qualité de nos nuits !**

**2° campagne Sentinelles de la Nuit dans le Loiret du 11 octobre au 11 novembre 2025.**

Rejoignez-nous pour participer aux maraudes nocturnes.

Pour en savoir plus : un webinaire de présentation est prévu le **7 octobre**

(voir détails p15).

**Nous comptons sur vous !**

V. Brousse, co-présidente



**SENTINELLES DE LA NATURE**  
Sentinelles de la Nature est un projet fédéral du mouvement France Nature Environnement (FNE) qui permet à chaque citoyen de localiser et de signaler sur le territoire des atteintes à l'environnement ainsi que des initiatives positives.

**SENTINELLES DE LA NUIT**  
L'objectif : sensibiliser les acteurs privés et publics sur les enjeux liés à la pollution lumineuse.  
>>> Une vitrine éclairée après 1h du matin ?  
>>> Un monument historique éclairé toute la nuit ?  
>>> Une action positive à valoriser ? **Signalez le !**

**POUR DÉPOSER UN SIGNALEMENT**  
Rendez-vous sur notre site internet ou notre application. Cliquez sur **Campagnes** et laissez vous guider.

**ALLEZ SUR NOTRE SITE :**  
[sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr)

**TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLI :**

Sur Apple      Sur Android

**Témoin d'un autre type d'atteinte ou d'une bonne action ?**  
Signalez le aussi sur Sentinelles de la Nature.

**Nous aider autrement**  
Devenez bénévole, adhérez à l'association ou faites un don !  
Rendez-vous sur <https://www.loiret-nature-environnement.org/>  
et suivez nous sur 

**Contact**  
loiret Nature Environnement 02 38 56 69 84 ou mail : [asso@lne45.org](mailto:asso@lne45.org)



## Le Lézard des souches, un reptile discret

Le **Lézard des souches** (*Lacerta agilis*) affectionne les zones de pelouses et de prairies et leur lisière, mais peut aussi s'observer dans les milieux humides (landes, tourbières...). Il fait l'objet d'un **Plan Régional d'Action** (PRA) en Centre-Val de Loire, pour mieux connaître sa répartition, ses préférences écologiques et mettre en place des mesures favorisant le maintien de cette **espèce en déclin**.

Dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, le Lézard des souches n'avait pas été observé depuis 2014. Les actions de gestion mises en place à la Pointe de Courpain (entretien des pelouses et prairies, conservation de haies et de zones arbustives...) nous laissaient optimistes sur une présence discrète de l'espèce ces dernières années, mais sans certitude !

Pour lever le doute, une sortie de prospection a été organisée à la fin du mois de mai avec Eric Sansault, animateur du PRA à l'association Caudalis. Le suspens n'a pas été bien long,



Femelle de Lézard des souches © E. Sansault

car une femelle de Lézard des souches prenant le soleil a rapidement été trouvée par le spécialiste. **Une belle redécouverte** qui confirme **les bénéfices de la gestion du site pour cette espèce**. Elle sera maintenant à rechercher sur d'autres secteurs de la réserve naturelle, pour d'éventuelles nouvelles bonnes surprises.

## Les Orthoptères, un indicateur pour la gestion des milieux ouverts

L'étude des **Orthoptères** (criquets, sauterelles et grillons) apporte des **informations sur l'évolution des milieux ouverts**, car les cortèges d'espèces changent lors de l'embroussaillage du milieu.

Pour approfondir le travail initié en 2024, une **nouvelle campagne d'inventaire** s'est déroulée dans la réserve naturelle cet été, prestation confiée au Laboratoire d'Eco-Entomologie.

Les résultats de 2024 sur les deux sites prioritaires (Pointe de Courpain et Port-Mallet à Mareau-aux-Prés) mettaient en évidence une régression des espèces liées aux milieux les moins végétalisés, au profit d'espèces de friche, plus banales.



Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*) observé à la Pointe de Courpain © D. Hemeray



L'étude, financée grâce au **Fonds Vert**, programme de l'Etat soutenant les actions en faveur de la biodiversité, a été **étendue cette année à d'autres**

**sites de pelouses et de prairies sur sable**, pour mieux connaître les populations d'Orthoptères de la réserve, mais aussi et surtout pour **servir d'indicateur** permettant de mesurer l'état de conservation de ces habitats à forte valeur patrimoniale.

Les résultats, encore à venir, des deux passages d'inventaire de cette année (juillet et septembre) permettront d'ajuster les **actions de gestion** sur les sites étudiés : non intervention, fauchage, ou broyage avec export, comme c'est le cas à la Pointe de Courpain, avec la participation financière de RTE (Réseau de Transport d'Electricité).



Prairie sur sable © D. Hemeray



## Suivi de la forêt alluviale, les premiers résultats

Le printemps 2025 a été marqué par la mise en place d'un **protocole de suivi de la forêt alluviale** de la réserve naturelle avec **44 placettes** circulaires de 40 mètres de diamètre réparties sur l'ensemble du territoire, dont 18 sur la Pointe de Courpain, site étudié depuis 1994.

Avec Frédéric DAMON, notre stagiaire de Licence qui vient d'obtenir son diplôme, et l'aide précieuse de trois bénévoles, il a fallu **42 demi-journées de terrain pour faire les relevés** sur les 44 placettes. **23 essences d'arbres ou arbustes** ont été inventoriées, **615 arbres vivants** et **538 arbres morts** ont été mesurés.

Si l'on regarde de plus près les résultats des deux principaux habitats :

### - la chênaie-ormeaie-frênaie (17 placettes)

Les essences caractéristiques de cet habitat (Chêne pédonculé, Orme champêtre et Orme lisse, Frêne commun et Frêne à feuilles étroites) forment **l'essentiel du boisement des placettes**, en nombre de tiges (76,6 %), comme en volume (75,3 %). Cela atteste d'un **boisement en bon état**, avec une présence dominante des espèces typiques. Le Robinier faux-acacia, essence exotique qui contribue à la dégradation de la composition du boisement, ne représente que 4,9 % des arbres mesurés et 5,5 % du volume.



Chênaie-ormeaie-frênaie à la Pointe de Courpain © D. Hemeray

Les chênaies-ormeaies-frênaies de la réserve naturelle sont situées à un niveau topographique élevé par rapport au niveau de la Loire et celui de la nappe phréatique. Elles sont issues de l'assèchement d'anciennes saulaies-peupleraies, phénomène lié à **l'enfoncement du lit de la Loire** et à **la baisse des débits moyens** due au changement climatique.

Un chiffre illustre cette dynamique : le Peuplier noir, essence la plus sensible au stress hydrique, représente la moitié du total du bois mort mesuré.

### - la saulaie-peupleraie (22 placettes)

Essentiellement situé sur les îles, cet habitat est directement lié à la **dynamique fluviale**, puisque les graines des deux essences principales (Saulé blanc et Peuplier noir) se développent directement sur le sable. Ainsi le **Peuplier noir** représente **moins de 20% en nombre de tiges**, mais **46% du volume total**, preuve de la taille imposante des arbres en place.



Mesure de peupliers noirs sur l'île de St-Ay © D. Hemeray

L'**Erable negundo**, espèce **invasive** qui se développe en sous-étage, est considéré comme un facteur de dégradation de l'habitat. Les relevés mettent en évidence une **colonisation massive** des saulaies-peupleraies par de petits Erables negundo, qui représentent 27,3 % des arbres comptés, mais seulement 6,5 % du volume.

En parallèle, on observe déjà une **tendance à l'assèchement**, avec l'arrivée des essences de la chênaie-ormeaie-frênaie qui se développent entre les peupliers : chênes, frênes et ormes représentent ainsi plus d'**un tiers du nombre d'arbres mesurés** (37,1 %) et 36,7 % du volume.

La saulaie-peupleraie apparaît clairement comme l'habitat **le plus menacé**, à cause d'un niveau topographique trop élevé au regard de la baisse des débits moyens. **La forêt à bois tendre évolue ainsi vers la forêt à bois dur**, favorisant le développement de l'Erable negundo.

Cette dynamique était connue, mais ces relevés permettent de faire aujourd'hui **un état des lieux objectif des équilibres entre les différentes essences**. La reconduction du protocole dans une dizaine d'année sera riche d'enseignements pour mieux décrire les évolutions en cours pour les boisements alluviaux de la réserve naturelle.

### Découvertes estivales des IBC

Comme souvent évoqué dans les précédentes lettres d'informations, **les Inventaires de Biodiversité Communale sont, très souvent, l'occasion de faire de belles observations.**

C'est le cas, par exemple, de la découverte du Zygène du sainfoin (*Zygaena carniolica*) sur la commune de **Cepoy**, à proximité des bermes autoroutières. Il s'agit d'un papillon dont les populations sont très morcelées dans le Loiret (une connue dans la vallée de la Juine et une autre vers la forêt de Bucy-Saint-Liphard). Sa présence dans le Gâtinais est une première à notre connaissance et indique que les bords d'autoroute, avec une gestion adéquate, peuvent être des corridors pour ces espèces.

Dans le Gâtinais également, dans un bois marécageux de **Griselles** sur les bords de la Cléry, une grande station de Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) a été mise en évidence. Cette fougère, protégée en région, fréquente les bois très marécageux, milieux de plus en plus rares dans notre département.



Bois marécageux à fougère des marais - Griselles © N. Déjean

A **Saint-Benoît-sur-Loire**, une petite station de Pulicaria commune (*Pulicaria vulgaris*) a été observée sur les berges d'un étang. Bien que cette plante s'observe régulièrement sur les grèves de Loire, sa présence ailleurs dans le val est beaucoup plus exceptionnelle.



Rassemblement de Zygène du sainfoin sur une plante sèche, un comportement régulier en fin de journée © N. Déjean

Sur la commune de **Beaugency**, l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été réobservé dans l'ensemble du réseau hydrographique qui passe dans le centre-ville. Cette libellule protégée se reproduit notamment dans les herbiers aquatiques présents un peu partout dans les cours d'eau de la ville, preuve d'une bonne qualité de l'eau.

A **Beaulieu-sur-Loire**, outre la colonie de Guêpier d'Europe bien connue, les premières prospections ont permis la découverte du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) dans une petite dépression humide. Cette observation témoigne que l'espèce est encore présente dans le Pays Fort malgré nos recherches infructueuses des deux années précédentes... !

Enfin, les inventaires sur la **métropole d'Orléans**, même s'ils ont été moins riches en découvertes d'espèces rares, montrent une biodiversité qui n'en est pas moins intéressante. On note des espèces plus méridionales qui profitent des noyaux urbains de chaleur pour s'installer. C'est le cas, par exemple, de l'Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*).



Azuré porte-queue © D. Leroy

### ZNIEFF - Zoom sur l'étang d'Orléans

Chaque année, notre association est missionnée par la DREAL Centre-Val de Loire pour créer et/ou mettre à jour des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Ces sites sont des **espaces naturels abritant une riche biodiversité**. La délimitation des ZNIEFF se base sur la recherche d'espèces et d'habitats dits déterminants ZNIEFF, c'est-à-dire que leur présence est synonyme d'un **milieu naturel en bon état de conservation**. Chaque année, des bénévoles naturalistes participent aussi aux inventaires menés.

Les inventaires naturalistes sur les ZNIEFF doivent être mis à jour tous les 12 ans maximum et au moins un tiers des espèces connues lors de leur création est à retrouver.

**En 2025, plusieurs ZNIEFF ont ainsi été actualisées, dont l'étang d'Orléans.**



Etang d'Orléans © N. Déjean

Cet étang, un grand plan d'eau d'environ 48 ha, est situé dans la forêt d'Orléans, sur la commune de Vieilles-Maisons-sur-Joudry. Créé initialement pour être un réservoir d'eau pour le canal d'Orléans, il accueille aussi une **belle diversité en oiseaux et en plantes rares** ce qui lui a valu d'être classé en ZNIEFF depuis 2007.

En 2025, les recherches ont permis de mettre à jour la liste des espèces présentes, avec l'observation sur les berges de plusieurs plantes de gazons amphibies : Littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) protégée nationalement, Baldélie rampante (*Baldellia repens*) et Millepertuis hérissé (*Hypericum elodes*) notamment recouvrent de grandes surfaces. Ces milieux sont en outre des supports de ponte pour de nombreuses libellules dont le Leste fiancé (quasi menacé en région). Le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) a également été vu et entendu ; ce petit grillon des zones humides est assez fréquent dans la forêt d'Orléans mais beaucoup plus rare dans le reste du département.

Plus discrètes, dans un sol écorché, on peut observer des Rossolis à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*) et des Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), des plantes carnivores qui vont se nourrir de petits insectes.



Rossolis à feuilles intermédiaires. Noter les petites gouttelettes sucrées qui attirent les insectes dans un piège mortel © N. Déjean

Les milieux plus secs ne sont pas en reste avec la présence du Lézard des souches (*Lacerta agilis*) dans les allées forestières.



Lézard des souches, reconnaissable à ses ocelles blancs entourés de noir et de brun © N. Déjean

Bien que la biodiversité de ce site soit encore riche, certaines espèces n'ont toutefois pas été revues. C'est le cas notamment de certains canards comme le Fuligule milouinan (*Aythya marila*) ou de plantes comme l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*).

A noter également le développement de la Corbicule asiatique (*Corbicula fluminea*), petit bivalve d'eau douce qui est remonté dans cet étang via le réseau hydrographique lié au canal d'Orléans.

### Restauration de la zone humide du Quillard

Nous évoquions dans la dernière lettre d'info les études que nous menons avec le SIBCCA (Syndicat Mixte de la Bionne et du Cens) sur les bords du Cens. Ce gestionnaire de rivières nous a également confié, en 2025, la mise à



Mare des prairies du Quillard © N. Déjean

### La tarente de Maurétanie : une espèce émergente dans le Loiret

Ce petit **gecko nocturne**, est présent habituellement sur le pourtour méditerranéen. Sa répartition semble évoluée et s'étendre de plus en plus vers le Nord de la France notamment dans les grandes villes. Dans le Loiret, on compte au moins une **dizaine d'observations** de cette espèce, dont la grande majorité a été faite en 2025. Plusieurs questions restent en suspens, quelle est la répartition réelle de l'espèce dans le département ? Quels sont ses effectifs ? Est-ce que l'espèce se reproduit chez nous ? Ou bien les individus observés sont-ils uniquement des individus égarés comme passagers clandestins des vacanciers ! Cette implantation dans les grandes villes n'est-elle pas favorisée par le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains ?

Pour le moment, il semblerait que le gecko n'induit pas d'effet néfaste sur la biodiversité locale et notamment envers le Lézard des murailles dont il occupe pourtant les mêmes habitats.

Ne soyez donc pas surpris si vous croisez un drôle de reptile sur vos murs la nuit !

jour du diagnostic écologique des prairies humides du Quillard, déjà réalisé par l'association il y a plus de 10 ans.

Le SIBCCA prévoit de poursuivre les travaux de restauration déjà engagés pour notamment améliorer la zone d'expansion de crue de la Bionne et la restauration des mares présentes.

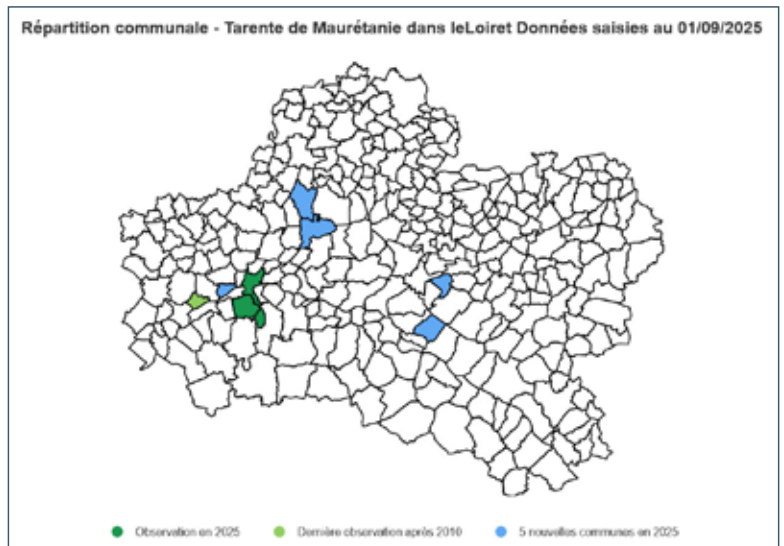
Notre étude est nécessaire pour notamment **retrouver les espèces patrimoniales inventoriées il y a quelques années**. Les différentes prospections réalisées cette année ont ainsi permis de confirmer et cartographier précisément les **herbiers aquatiques de plantes rares** : *Zannichellia palustris* et *Ranunculus trichophyllus*.

Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) connu en 2014 n'a lui malheureusement pas été retrouvé. Néanmoins, cette donnée reste prise en compte et justifie notamment l'absence de travaux sur la berge où il était connu.

Les inventaires estivaux ont, en outre, permis de mettre en évidence la présence d'un herbier de jussie (*Ludwigia grandiflora*) dont l'arrachage a pu être réalisé cet été.



Tarente de Maurétanie © Konstantinos Kalaentzis, Wikimedia Commons



### **Nos partenariats avec les bailleurs pour la sauvegarde de la faune du bâti**

Cette année, nous avons suivi de nouveaux bâtiments dans le cadre de nos partenariats avec **Valloire Habitat (11 sites)** et **Logem Loiret (5 sites)**. Le bailleur **3F** nous a également confié le suivi de deux résidences, à Orléans et Montargis.

Cet accompagnement s'inscrit dans le programme « **Un toit pour la biodiversité** » lancé par France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Un ornithologue et un chiroptérologue interviennent en amont des travaux de rénovation pour identifier les potentiels nids d'**Hirondelle de fenêtre**, de **Martinet noir** et gîtes de **chauves-souris**. En fonction des enjeux identifiés, le bailleur peut ensuite anticiper le déroulement des travaux afin de ne pas détruire les nids et gîtes pendant leur période de fréquentation.

**Sur les 18 sites diagnostiqués avant travaux, 4 présentaient des enjeux sur la faune du bâti** : 3 sites avec des colonies d'**Hirondelle de fenêtre** (à Pithiviers, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Jargeau) et un avec des couples de **Martinet noir** à Château-Renard. Il n'y avait pas d'enjeux chauves-souris cette année, bien que des colonies soient



Nids d'hirondelles sur la Résidence Grandes Écoles à Jargeau © V.Vershelde

présentes à proximité des bâtiments étudiés.

Pour les bâtiments à enjeux, nous accompagnons les bailleurs pour identifier des mesures compensatoires et adapter le **calendrier des travaux** : les travaux sur les bâtiments concernés sont programmés en dehors de la période de nidification et l'installation de nichoirs artificiels est prévue sur les nouvelles façades, avant le retour de migration des oiseaux.

En 2025, nous avons été contactés en urgence par la **Résidence de l'Orléanais** qui avait commencé la destruction d'une résidence, située boulevard de Dunkerque à Orléans **avec des nids de Martinet noir sous la toiture**. Les travaux ont été immédiatement arrêtés et l'ornithologue de l'association s'est rendue sur place. Un nid au moins était occupé cette année dans un des bâtiments concernés par la démolition, et beaucoup de couples de Martinet noir nichent dans des bâtiments à proximité.

Nous avons également suivi les **mesures compensatoires** d'Hirondelle de fenêtre mises en place les années précédentes. Il s'agissait du suivi des nichoirs artificiels installés sur la résidence « **Les chaussées** » de **Logem Loiret à Beaugency** et de la **tour à hirondelles installée à Patay**, suite à la démolition de la résidence « Platevin » de Valloire Habitat. Pour ces deux suivis, le constat est, pour l'instant, similaire, les hirondelles ont tendance à reconstruire leur nid naturel plutôt que d'habiter les structures artificielles.



Tour à hirondelles installée à Patay © V.Vershelde

### Enfin, une bonne année pour les sternes !

Cette année, le printemps a été bien moins pluvieux que l'année dernière, ce qui a été favorable aux sternes. **Tout au long de la saison, plusieurs passages ont été réalisés par les ornithologues de l'association afin de compter les colonies et de poser des panneaux de prévention** sur les différents sites du Loiret.

Au début de mai, des îlots se découvrent, **de belles colonies se sont installées en métropole d'Orléans** : près de 40 individus de Sterne pierregarin sur l'îlot du Pont Thinat à Saint-Jean-le-Blanc et plus d'une trentaine d'individus de Sterne naine et de Sterne pierregarin au Cabinet vert à Saint-Jean-de-Braye. Le site du Pont Thinat sera finalement abandonné suite à une légère montée des eaux. Des colonies s'installent également sur l'île du Pont de Meung-sur-Loire (Sternes naines et pierregarins), sur le site de l'Ormet à Saint-Gondon (Sternes pierregarins), sur les îles de Bonny-sur-Loire (Sternes pierregarins) puis sur le site en aval du pont SNCF à Saint-Père-sur-Loire (Sternes pierregarins). Au mois de juin, de beaux effectifs sont observés au Cabinet vert (61 couples de Sterne pierregarin et 43 couples de Sterne naine) et sur l'îlot d'Alboeufs (70 couples de Sterne pierregarin).

Cette année, **les sternes ont également occupé des sites moins courants**, deux couples de Sterne naine ont niché dans la réserve naturelle Saint-Mesmin, à Mareau-aux-prés et quelques couples de Sternes naine et pierregarin

se sont reproduits sur le site de Villabé à Guilly et sur l'île de l'Ormet à Nevoy. **Un nouveau site de nidification** a aussi été découvert à Combleux, au niveau de la confluence Loire-Bienne. 25 couples de Sterne naine et deux couples de Sterne pierregarin se sont reproduits sur cet îlot.

**Pour 2025, sur les différents sites suivis dans le Loiret, 119 couples de Sterne naine avec plus de 101 poussins et 198 couples de Sterne pierregarin avec 87 poussins ont été comptabilisés.**

Ce bilan est nettement supérieur à celui de 2024 (année marquée par de nombreuses crues) et légèrement supérieur à la moyenne des vingt dernières années de comptage.



Le nouvel îlot à sternes à Combleux © R.Hardouin



Le Cabinet vert lors du panneautage par les bénévoles © R.Hardouin

### Balbuzard pêcheur, une reproduction en légère baisse

La petite équipe de bénévoles de LNE a continué à suivre et surveiller **la trentaine de nids connus dans le Loiret**, que ce soit en forêt d'Orléans, en propriété privée mais aussi sur quelques pylônes.

Comme à son habitude, Panchita est revenue très tôt au Ravoir, elle a été aperçue la première fois le 21 février. Elle a été rejointe dès le lendemain par un mâle non bagué. Son partenaire habituel, 6.A est arrivé plus tard, le 14 mars, mais Panchita avait déjà quitté le Ravoir avec le mâle non bagué. 6.A est alors rejoint le 19 mars par une jeune femelle baguée LB. (née à Chambord en 2021).



Au Ravoir : 6.A © G.Perrodin



Au Ravoir : Jeune femelle LB © G.Perrodin

Le 13 avril a lieu la première ponte, mais la couvaison par la femelle est assez irrégulière, avec de longues périodes hors du nid, ce qui inquiète les bénévoles en charge du suivi.

Le 26 mai, après 43 jours de couvaison (période étonnamment longue, la durée moyenne étant autour de 37-38 jours), les premières becquées sont observées. Pourtant les jours suivant, la femelle quitte le Ravoir. Prédation ? Dérangement ? Mort de la nichée ? Les causes de cet arrêt de la reproduction sont inconnues.

Suite à cet échec, le couple fréquente épisodiquement le Ravoir. De belles observations sont tout de même au rendez-vous avec un couple d'aigle botté qui s'est installé à côté du nid des balbuzards, la reproduction s'est bien déroulée, menant deux jeunes à l'envol.

Après son départ du Ravoir début mars, Panchita est restée introuvable pendant plusieurs semaines. Elle a finalement de nouveau été observée le 5 mai sur le nid « Nemours », un nouveau nid identifié l'année dernière non loin du Ravoir, où elle donnait la becquée à deux poussins. **Après six années consécutives de reproduction sur le Ravoir avec 6.A, Panchita a donc cette année, changé ses habitudes.** Et pour ce nouveau couple, cette première reproduction a été couronnée de succès en menant 2 jeunes à l'envol.

**Ailleurs, dans le Loiret, sur les 25 couples connus qui ont entamé une ponte, 19 se sont reproduits avec succès, menant 40 jeunes à l'envol.**



Les deux jeunes de Panchita et du mâle non-bagué, nid de Nemours © G. Perrodin

Comme chaque année, des permanences ont été assurées au Ravoir les dimanches et jours fériés. Cette année, avec **860 personnes sensibilisées**, la fréquentation au Ravoir lors des animations a été plus faible que d'habitude. Cette baisse est sans doute en partie due à l'échec de reproduction du couple 6.A-LB.

### **Bienvenue dans mon jardin au naturel 2025 : une édition en demi-teinte**



Cette année, notre évènement "Bienvenue dans mon jardin au naturel" n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Malgré l'ouverture de **29 jardins** sur tout le département, nous n'avons accueilli qu'environ **600 visiteurs** (moitié moins qu'en 2024). Un **bilan très en deçà des éditions précédentes**, forcément décevant et qui nous questionne sur la communication autour de ces enjeux alors que nous fêtons, en 2025, la **15e édition**.

Face à cette fréquentation réduite, l'association a décidé de ne pas reconduire l'évènement en 2026. Toutefois, rien n'est arrêté : nous pourrions essayer de lui redonner un nouveau souffle en 2027.

**Le thème de cette année portait sur un sujet de santé publique émergent : la lutte contre les gîtes larvaires du moustique tigre.** Ce moustique est particulièrement vorace et peut essayer de vous piquer tout au long de la journée ! C'est aussi un **potentiel vecteur de maladies**, puisqu'il peut transmettre la dengue, le chikungunya, ou le Zika, des cas autochtones sont attestés en Métropole. Le changement climatique facilite sa progression vers le nord sur le territoire national en raison du radoucissement des hivers. Après son arrivée dans le sud de la France en 2004, il a fini par s'installer dans le Loiret dès 2022. Il semble s'installer préférentiellement dans les zones urbaines où les

gîtes larvaires peuvent être nombreux, grâce aux réseaux d'eau pluviale pas toujours entretenus.

**Dans les jardins et à la maison, chacun peut agir avec des gestes simples :**

- Vider les seaux ou arrosoirs où l'eau de pluie stagne et renouveler l'eau des coupelles des pots de fleurs régulièrement.
- Couvrir les récupérateurs d'eau avec un couvercle ou une moustiquaire fine.
- Entretien des gouttières et regards pour éviter les eaux stagnantes.
- Favoriser la biodiversité (mares naturelles, accueil des oiseaux et chauves-souris chez soi) pour favoriser ses prédateurs.

Ces actions, à la portée de tous, contribueront à limiter sa prolifération.

**Même sans l'évènement en 2026, nous continuerons à promouvoir les pratiques de jardinage au naturel et les gestes citoyens pour préserver la santé et l'environnement.**

Nous comptons sur vous pour nous y aider.



Jardin de Dominique Foucault à Orléans © LNE



Jardin de Rolande à Darvoy © LNE

## Urbanisme et santé : penser la ville autrement face au changement climatique

Comme précédemment annoncé, notre association démarre **une action « Objectif Climat 2030 »** à l'échelle du **quartier prioritaire du Plateau à Chalette-sur-Loing et Montargis**, en ouvrant cette action sur **l'urbanisme favorable à la santé**.

En effet, **l'aménagement de nos villes influence directement notre qualité de vie et notre santé**. Un urbanisme favorable à la santé, c'est donc un urbanisme qui encourage les mobilités actives (marche, vélo) et l'exercice physique au quotidien, qui préserve la place de la nature en ville et valorise les services rendus par la nature, qui limite les nuisances sonores et la pollution, et qui favorise le lien social par des espaces conviviaux.

Ces actions permettent d'avoir **une influence sur 80% des facteurs déterminants pour vivre en bonne santé** (source : OMS, 2010).

**Dans un contexte de changement climatique, ces enjeux deviennent encore plus cruciaux.**

Les vagues de chaleur, de plus en plus fréquentes, touchent en priorité les habitants des quartiers urbains denses, souvent moins bien équipés en espaces verts et en lieux de fraîcheur. C'est pourquoi notre association s'engage dans un projet d'adaptation au changement climatique sur un quartier prioritaire de la politique de la ville.

L'objectif : réfléchir, avec les habitants et les partenaires

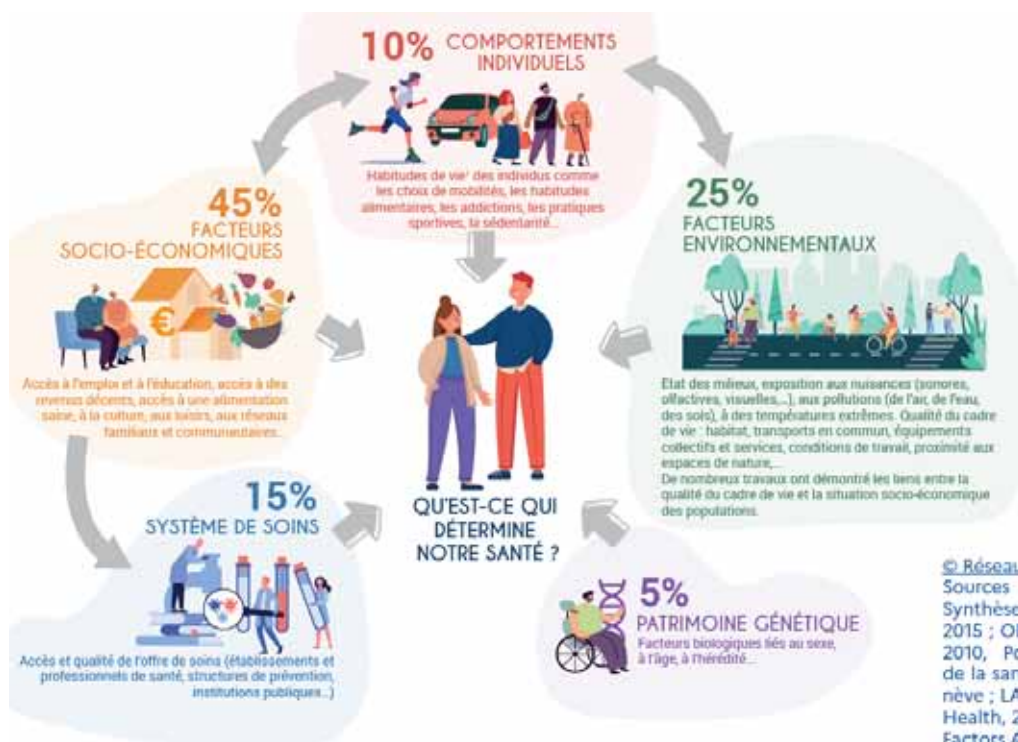


locaux, à des aménagements qui améliorent à la fois le cadre de vie et la santé de tous. Ce projet illustre une conviction : penser la ville de demain, c'est **penser une ville plus saine, plus résiliente et plus solidaire**.

Pour ce projet, nous bénéficions de **nombreux partenaires**, avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé et de la Fondation de France (dans le cadre de son collectif « Se préparer et répondre aux crises et catastrophes ») pour réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées et favoriser leur résilience), mais aussi l'engagement des villes de Chalette-sur-Loing et Montargis, de l'Agglomération Montargoise et rives du Loing.

Nous aurons aussi l'occasion d'associer d'autres **acteurs du territoire** comme le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Gâtinais Montargois qui pilote le Plan Climat et le Contrat local de santé, l'association locale PIMMS médiation pour l'animation sociale, l'Union Sociale de l'Habitat et les bailleurs sociaux du territoire (Valloire, Logem Loiret et 3F), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Loiret et le syndicat de rivière l'EPAGE du Loing.

Enfin, ce projet est aussi l'occasion d'amorcer une réflexion sur la suite du programme « Objectif Climat 2030 », pour aller plus loin et viser des actions devant être encore plus ambitieuses pour faire face aux évolutions climatiques des décennies à venir. **Objectif Climat 2050 ?**



© Réseau Urbaf  
Sources : représentation de Lalonde / Synthèse des travaux de Barton et al., 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N., et al. 2010, Pondération des déterminants de la santé en Suisse, Université de Genève ; LA County Department of Public Health, 2013: How Social and Economic Factors Affect Health

### Des écoles en transition face au changement climatique

La fin de l'année scolaire a été marquée par une nouvelle canicule affectant le fonctionnement des établissements scolaires, voire pour certains, sonnait précocement la fin de l'année scolaire en demandant aux familles de garder les enfants à la maison alors qu'il faisait 40°C et que le département était placé en vigilance rouge canicule début juillet.



Fresque du Climat junior © C. Kosciolk

L'été 2025 a été le 3<sup>e</sup> été le plus chaud enregistré après 2022 et 2003 avec +1,9°C par rapport à la normale, et même une anomalie de +3,3°C pour le seul mois de juin 2025.

Dans le cadre de notre projet « École en transition », nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation et d'accompagnement des établissements scolaires pour les aider à mieux anticiper les enjeux du changement climatique avec **des propositions d'aménagement pour créer des îlots de fraîcheur dans leurs cours d'écoles** (écoles de Baccon, Messas, Saint-Hilaire-les-Andrésis et Semoy en 2025).

Nos interventions ont aussi pris la forme d'ateliers pédagogiques pour permettre aux élèves de mieux comprendre les causes et les conséquences du changement climatique (ateliers « ma ville en 2030 », fresque du climat junior, Inventons nos vies bas carbone junior, éc-eau citoyens), ou pour participer concrètement à la végétalisation de leurs écoles avec des chantiers pédagogiques de plantation (micro-forêts, plantes grimpantes).

### Ecopousse : un programme de sensibilisation à la Transition Ecologique destiné aux élèves de la maternelle au CM2.

Pour la troisième année consécutive, le Pays Loire Beauce donne l'opportunité aux écoles de participer au programme. Sur l'année scolaire 2025-2026, ce sont 31 écoles et 2790 élèves qui vont être sensibilisés aux économies d'énergie et aux enjeux climatiques.

Chaque classe bénéficiera de trois interventions d'1h à 1h30 sur des thématiques différentes, réparties sur l'année scolaire.

Les élèves aborderont plusieurs thématiques telles que les énergies, le changement climatique, l'eau, la gestion des déchets et l'alimentation durable, les appareils électriques, la mobilité durable ou encore les écogestes. Cette année une nouvelle thématique a fait son apparition : la biodiversité.

L'objectif de ce programme est de faire prendre conscience aux enfants des conséquences de nos gestes sur l'environnement et de leur apprendre des écogestes, grâce à des supports pédagogiques et ludiques, afin d'apprendre tout en s'amusant.

Tous les élèves impliqués dans le programme ont la possibilité de participer à un concours en réalisant une oeuvre artistique autour de la question suivante : « Quel est ton super pouvoir pour protéger notre planète ? », afin de promouvoir des écogestes appris lors des interventions d'Ecopousse.



Mascotte Ecopousse © C. Kosciolk

### Actualités du groupe « Ornitho »

#### Chevêche d'Athéna et Petit-duc scops, deux petits rapaces nocturnes activement recherchés en 2025



Chevêche d'Athéna © H. Ferry



Petit-duc scops © Wikimedia C.

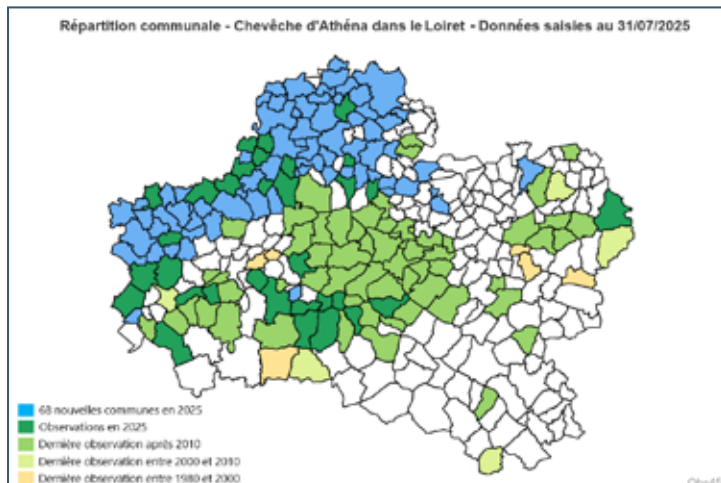
#### La population de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) a fortement régressé dans le Loiret à la fin du XXe siècle.

Deux noyaux stables, soutenus par la pose de nichoirs, étaient jusqu'alors répertoriés dans le centre sud du département et le Gâtinais, ainsi que quelques individus dans des localités de Beauce.

Une étude récente menée sur le sud de l'Île-de-France et la bordure nord du Loiret\* a montré que la Chevêche était de retour dans des secteurs d'agriculture intensive où on la considérait disparue.

Afin de préciser cette reconquête, le groupe ornithologique a lancé au début 2025 une enquête ciblée sur la Petite Beauce, la Grande Beauce, le Gâtinais de l'ouest, régions marquées par l'intensité des pratiques agricoles, et la Puisaye et le Berry du Loiret, régions naturelles pour lesquelles on disposait de peu de données récentes.

Cette enquête a été principalement effectuée par des écoutes nocturnes en fin d'hiver et début du printemps.



Plus de 500 points d'écoute réalisés ont conduit à collecter des indices de présence de l'espèce sur la quasi totalité des communes de Petite Beauce et Grande Beauce et le quart des communes du Gâtinais de l'ouest, et malheureusement à constater, malgré une prospection active, l'absence de résultats dans les communes loirétaines de la Puisaye et du Berry.

**Ainsi, des données de présence de la Chevêche d'Athéna sur près de 70 nouvelles communes ont été intégrées dans la base Obs'45.** Ces résultats confirment la reconquête de territoires où l'espèce n'était que sporadiquement présente au début des années 2000.

Le franc succès de cette première année de recherche demande à être conforté par la poursuite de l'étude en 2026 sur les communes n'ayant encore pu être prospectées. Un appel est lancé aux personnes qui souhaiteraient se joindre à nous pour collecter de nouvelles données, et ce principalement dans l'Est du département (Gâtinais, Puisaye et Berry), ou simplement nous signaler la présence de la Chevêche d'Athéna dans leur commune.

#### Le Petit-duc scops (*Otus scops*), autre petit rapace nocturne, n'a jamais été très présent dans le Loiret.

Dans les années 1980/1985 des prospections ciblées avaient permis de qualifier sa présence autour de Pithiviers dans des parcs arborés entourés de vieux murs. Depuis, des mentions très sporadiques ne semblent correspondre qu'à des individus erratiques.

Le Petit-duc scops est actuellement nicheur, en petits effectifs, dans les départements du Cher et de l'Indre. Ainsi le groupe ornithologique s'est également focalisé sur cette espèce en tentant de la repérer par son chant. Plus de 220 points ont fait l'objet d'écoutes nocturnes entre mai et août avec des résultats bien souvent négatifs. Toutefois, le Petit-duc scops a été entendu dans deux localités de la partie ouest de la Beauce et, dans les deux cas, à au minimum deux reprises dans un intervalle de temps allant de 28 à 45 jours entre le 10 juillet et le 24 août, ce qui pourrait caractériser la probabilité d'une nidification.

**Vous pouvez nous aider dans cette recherche en nous signalant sa présence dans votre commune.** Le chant flûté du Petit-duc scops est assez caractéristique mais peut facilement se confondre avec celui de l'Alyte accoucheur, petit crapaud assez fréquent en Beauce. On peut se familiariser avec son chant en consultant sur internet par exemple le site « oiseau.net ».

Pour toute information ou souhait de participation à ces recherches, contact : [plegrand.nature@orange.fr](mailto:plegrand.nature@orange.fr)

\*R. Baradez, D. Sénécal (2024). La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) est-elle en train de conquérir les déserts agricoles ? Ornithos 31-5 : 264-275.

### Actualités du groupe « Chiroptère »

#### Week-end de prospection sur la commune de Griselles en Juillet 2025

La commune de Griselles a accueilli les bénévoles du groupe lors de trois jours d'inventaires du 4 au 6 juillet, et elle nous a donné accès à plusieurs bâtiments communaux.

Nous avons privilégié, pour nos sorties de prospections, trois secteurs principaux : le centre-ville, le secteur de plaine agricole au nord et le secteur de la Vallée de la Cléry, au sud. La pose d'enregistreurs a également été mise en place.

Le secteur nord se caractérise par un paysage de grande plaine agricole. L'absence de corridor écologique, haies ou cours d'eau, induit un rejet du secteur pour la majorité des espèces. Les bâtiments prospectés restent pourtant favorables à l'implantation de colonie d'élevage des jeunes. Dans la majorité des bâtiments, seules quelques dizaines de Pipistrelles communes sont présentes et occupent un territoire de chasse à proximité des fermes.



Pipistrelle commune © Wikimedia Commons

### Actualités du groupe « Centre de doc »

Commencée début 2024, la saisie des données ornithologiques papier dans la base d'Obs'45 s'est achevée fin août 2025 !

Il aura fallu 18 mois aux 4 bénévoles en charge de ce travail pour venir à bout des 34 000 données consignées sur des fiches papier et qui ont consacré 860 heures à leur saisie informatique sur le site d'Obs'45, à raison d'au moins une séance par semaine à la Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE).

Ces données ornithologiques couvraient une période allant de 1987 à 2012, soit 25 ans. Or, à cette époque, seules quelques personnes étaient habilitées à faire la saisie informatique sur le serveur dédié BDNat, ancêtre d'Obs'45.

Le secteur sud, avec la présence de la Cléry, représente un territoire de chasse favorable aux chauves-souris. Les bâtiments du secteur sont pour la majorité de grandes propriétés, des moulins ou des châteaux. Ils sont propices à l'implantation de colonies mais nous n'avons pas eu l'accès pour confirmer cette présence.

Au final, la population de pipistrelle (Pipistrelle commune principalement) de Griselles est assez importante, même si aucune colonie supérieure à 30 individus n'a pu être mise en évidence lors des prospections. Les visites de caves et cavités souterraines n'ont également pas permis de mettre à jour d'important réseau d'hibernation (supérieur à 30 individus).

La majorité des bâtiments prospectés possède un réseau d'abris naturels pour les pipistrelles notamment. Étant donné l'ancienneté du bâti de la commune, on retrouvera les animaux dans les toitures, les fissures des murs ou les disjointements de pierre.

Il serait intéressant de prospecter les souterrains de la commune en période d'hibernation pour confirmer l'utilisation de ces derniers par les chauves-souris.

La présence d'une ancienne colonie de Murin à oreilles échancrées a été détectée dans une grange du centre-ville. La quantité de guano permet de l'estimer à plus de 100 individus. Mais, à cause de l'effondrement d'une partie du bâtiment, ce dernier n'est plus occupé actuellement.

Quant aux enregistreurs mis en place sur la commune, ils ont confirmé les résultats des prospections visuelles. On constate une majorité de Pipistrelle commune avec plus de 95 % des contacts (environ 1000 contacts par enregistreur).

Dorénavant, la base informative sur la faune et la flore du Loiret est ouverte à tous, chaque observateur saisit directement ses observations en ligne sur <https://obs45.fr>, évitant ainsi un risque de perte de données précieuses.



Bouvreuil pivoine © D. Lopez

### Actualités du groupe « Sentinelles de la Nature »

Depuis 2018, la réglementation sur les éclairages des locaux prévoit qu'ils doivent être éteints au plus tard 1 heure après la fin de l'activité, les parkings deux heures après la fin de l'activité, les vitrines entre 1h et 7h du matin et les enseignes et publicités lumineuses entre 1h et 6h du matin. Les infractions peuvent être punies de 750€ d'amende.

Cette législation est encore trop méconnue, or la pollution lumineuse perturbe le déplacement des animaux et dérègle leur rythme biologique et hormonal. La lumière est le facteur le plus puissant de synchronisation pour les êtres vivants. Une exposition inappropriée à la lumière peut modifier l'organisation dans le temps de tous les phénomènes physiologiques : repos, croissance, reproduction, réparation de l'ADN. Sur le plan comportemental, la confusion entre lumières artificielles et lumière naturelle conduit à des phénomènes d'attraction ou de répulsion selon les espèces, les deux étant aussi nocifs.

Les études montrent également que 150 insectes meurent par lampadaire et par nuit d'été. Sachant qu'en France il y a 11 millions de lampadaires....

Depuis 2019, des associations de FNE organisent des campagnes Sentinelles de la nuit dans de nombreuses régions. Dans le Loiret, notre association a décidé de se lancer dans cette opération l'an dernier. La première campagne a été ouverte du 8 octobre au 8 novembre 2024 et le succès a été au rendez-vous avec 145 signalements recensés sur le site Sentinelles grâce à 12 maraudes nocturnes et 28 volontaires participants.

La deuxième vague, qui consiste à refaire la même maraude et à distribuer des courriers de relance ou de félicitation, s'est déroulée du 15 janvier au 15 février 2025. Les résultats sont positifs puisque plus de la moitié des enseignes concernées ont éteint leurs vitrines à la suite de nos signalements !

Comme suite de l'opération, nous avons également envoyé un courrier aux syndicats de copropriétés et aux offices HLM pour leur rappeler l'interdiction des lampadaires boules depuis le 1er janvier 2025, leur halo lumineux dirigé vers le ciel étant particulièrement nocif pour la biodiversité.

Par ailleurs une sensibilisation des représentants d'offices HLM a été réalisée lors d'un séminaire organisé par leur organisme fédérateur début juillet.

**Compte tenu du succès de cette opération Sentinelles de la nuit, la campagne sera relancée cet automne, du 11 octobre au 11 novembre 2025.**

Un webinaire de présentation est prévu le 7 octobre avec l'intervention de Tony Chevalier, administrateur spécialiste des chauves-souris pour expliquer l'impact de la pollution lumineuse sur ces animaux. Ce sera aussi l'occasion de rappeler la réglementation et d'expliquer le protocole de maraude.

**Contribuez à cette opération en participant à une maraude pour sensibiliser à la pollution nocturne !**

Vous pouvez aussi rejoindre le groupe de bénévoles des référents Sentinelles de l'association, il se réunit tous les premiers lundis du mois à la Maison de la Nature, pour animer les actions décidées et traiter les signalements qui nous sont adressés via la plateforme en ligne. En effet, grâce à l'outil [Sentinellesdelanature.fr](https://www.sentinellesdelanature.fr), chacun peut signaler toute atteinte constatée (déchets sauvages, abattage illégal d'arbres, comblement de mares, lampadaires boules allumés, etc...) en postant une photo géolocalisée à partir de son téléphone portable.

**Contactez-nous pour en savoir plus.**



Eclairage parking © Sentinelles de la nuit